

Économie

Profiter de la crise sanitaire pour réindustrialiser la France

La crise actuelle a mis en exergue le problème de la désindustrialisation progressive de la France. D'abord par la médiatique pénurie de masques. Ensuite par des tensions répétées dans la chaîne d'approvisionnement des principes actifs de certains médicaments. La classe politique en a tiré la conclusion que « *délocaliser notre industrie a été une faute majeure* » (Bruno le Maire).

Manque de compétitivité

Or la réindustrialisation de la France ne pourra se faire si ses entreprises ne sont pas compétitives. Or beaucoup ont dû délocaliser pour rester en vie, et des sites industriels ont fermé. Ce manque de compétitivité s'explique notamment par une fiscalité étouffante et inefficace, car majoritairement concentrée sur des impôts de production. Ceux-ci ne sont pas liés aux bénéfices mais à d'autres éléments : foncier, chiffre d'affaires, salaires, ou valeur ajoutée. Ils s'appliquent donc sans tenir compte de la situation financière de l'entreprise, qu'elle soit en bonne santé ou au bord du dépôt de bilan. L'impact sur la compétitivité est tel que Nicolas Marques évoque pour l'Institut Molinari « *une subvention aux importations* ».

Une fiscalité compliquée

Ces impôts représentaient, en

2019, 13 Md € en Allemagne contre 75 Md € en France ! Ils sont principalement perçus par les collectivités locales (communes, intercommunalités, département et région). Les diminuer est difficile et n'entraînerait de toute façon qu'un bénéfice politique faible pour la collectivité car, du fait de la complexité de notre mille-feuille territorial, personne ne sait précisément quelle collectivité perçoit quelle taxe. Pourtant, sans une diminution globale de ces impôts de production, les entreprises françaises ne pourront reprendre assez de forces. C'est ainsi que, paradoxalement, pour qu'elles retrouvent une pleine compétitivité à l'international, il faudrait commencer par une réforme de la fiscalité locale.

Retrouver des compétences

La réindustrialisation ne peut se faire sans ouvriers qualifiés. La désindustrialisation de la France a entraîné la perte de nombreuses compétences. Les salariés ne sont aujourd'hui plus adaptés à la demande des entreprises. Des tensions dans le recrutement étaient d'ailleurs déjà perceptibles dans certains secteurs avant la crise sanitaire. Des formations devraient être mises en place pour deux catégories surtout : d'une part, les chômeurs de longue durée qui peinent

à trouver un travail ; d'autre part, les jeunes qui sont massivement touchés par le chômage (19,6 % en 2019) et qui peinent à se repérer dans la masse des formations pour la plupart inefficaces. Conçues en partenariat avec des entreprises, elles apporteraient de réelles compétences et offriraient de sérieuses garanties d'emploi. À condition bien sûr d'être adaptées aux métiers de demain et aux industries qui doivent être relocalisées en France. À condition, aussi, d'être accompagnées d'un allègement des contraintes étatiques sur la filière.

Effets progressifs

Ces deux axes constituent deux priorités pour réindustrialiser la France. D'autres éléments restent cependant essentiels. Les autorités administratives et judiciaires doivent cesser de s'opposer aux projets d'entreprise et au travail. Nous avons vu, avec la fermeture de l'usine Renault à Sandouville et des entrepôts Amazon, comment la justice peut entraver le travail industriel. Nous voyons fréquemment aussi comment les normes freinent la réindustrialisation. Les chantiers sont nombreux et doivent être entrepris dès aujourd'hui pour des effets qui ne se feront sentir que très progressivement.

Sébastien Chapotard